

Sommaire :

- Edito - Êtes-vous assuré ?
- Le groupe Vaucluse, c'est reparti !
- Changement dans le VAR
- CPC Provence au Forum des entrepreneurs
- Formation professionnelle : Vendre mes prestations de conseil
- Diffusion du catalogue des interventions
- CONSULT 2010
- CP Café en mer

CPC Provence au Forum des entrepreneurs

Vendredi 10 septembre 2010 à Euromed Management Marseille aura lieu la 10ème édition du forum des entrepreneurs organisée par l'UPE 13, événement économique régional incontournable.

Cette année, la Chambre a mis en place un partenariat avec l'UPE13. 1500 CONSULT (guide pratique et annuaire du conseil) seront distribués à l'entrée du salon.

Autour du thème « A la folie, Passionnément » des échanges conviviaux auront lieu entre entrepreneurs, managers, personnalités politiques et culturelles.

La CPC Provence multipliera à l'avenir des opérations de ce genre afin de rapprocher le monde de l'entreprise et les consultants.



Edito

Etes vous assuré ?

Chers (es) confrères,
La première des choses que j'ai fait lorsque j'ai créé mon cabinet a été de prendre une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP). Etonnant me direz-vous ?

Il se trouve que dans ma vie professionnelle antérieure j'ai été confronté à des clients qui n'ont pas hésité à m'attaquer en justice pour des motifs qui me semblaient inacceptables, fallacieux. Persuadé de ma bonne foi, de mon professionnalisme, j'étais certain de gagner. Ce fut généralement le cas. Cependant les frais de justice furent tellement importants, que je vécu très mal ces épisodes juridiques.

Certains clients ont une stratégie très claire. Si vous n'avez pas de RCP, ils en profitent pour vous attaquer. Certes il s'agit d'une minorité, mais comment être certain de ne pas tomber justement sur eux.

Certains vont vous demander des dommages et intérêts exorbitants, en prétextant que ce sont vos préconisations, vos conseils qui sont la source de leurs difficultés. Vous me dites souvent : "oui mais dans mon activité, compte tenu de ce que je fais, je ne vois pas comment mes clients pourraient m'attaquer". L'expérience montre qu'ils y arrivent sans difficulté. Le consultant est un bouc émissaire facile, identifiable.

La Fédération Nationale des Chambres Professionnelles du Conseil a négocié des conditions très avantageuses pour ses adhérents avec AXA. A titre d'exemple pour un cabinet réalisant 100 000 euros de CA, la cotisation annuelle est de l'ordre de 300 € (contre 1000 à 1500 euros chez la plupart des compagnies d'assurances).

Certes pour un cabinet en création la charge peut paraître élevée. Mais c'est justement lors des premières années que les erreurs risquent de se produire (sachant que la chambre est à vos cotés pour réduire ces risques).

Notre président Honoraire Claude LELOUSTRE vous présentera lors d'un prochain Lundi de la CPC son vécu et son expérience en matière de RCP avec AXA.

Le groupe Vaucluse c'est reparti !

Une réunion de travail a eu lieu le mardi 22 Juin à Salon de Provence, avec la présence des animateurs du groupe Vaucluse ainsi que Hubert GREFFE et Philippe MORANA. L'animation du territoire vauclusien sera assurée dorénavant par Christophe BOUILLET (contact principal pour les adhérents), Nadia CHABANNES et Robert KULLING.

Compte tenu du tissu économique particulier du département (présence quasi exclusive de TPE et omniprésence de la CCIV), il a été décidé que la chambre se polariserait sur trois types d'actions :

- Une réunion trimestrielle à destination des adhérents (et

futurs adhérent), autour d'un thème, suivi d'un point sur l'évolution du métier (réglementaire, prix, marché, etc...)

- La chambre participera également en tant que partenaire à 2 ou 3 opérations d'envergure par an.

- Des réunions seront organisées avec les institutionnels et les autres organisations entrepreneuriales pour mettre au point des actions communes.

Dès lors que notre fichier d'entreprises du Vaucluse sera constitué, nous pourrions envisager d'organiser des présentations dédiées, sous notre propre marque.

Notons que notre chargé de communication est actuellement en train de contacter toutes les organisations entrepreneuriales du Vaucluse pour leur proposer des animations assurées par nos membres.

La prochaine réunion du groupe Vaucluse est prévue le mercredi 29 Septembre 2010 à 18h30. Tous les adhérents ou non adhérents y sont conviés. Le président de la chambre viendra faire le point des actions régionales et nationales en cours. Pensez à vous inscrire auprès de Muriel CAUDRON.



Changement dans le Var !

Après 1 an en tant que déléguée Var de la CPC Provence, Orélie CAMPELLO lègue sa place à Maryline CRIGNOLA et Philippe MORANA.

Orélie change de région, pour s'installer à Lille. L'animation du Var sera désormais assurée par Philippe MORANA et Maryline CRIGNOLA. Les partenariats avec l'Institut Méditerranéen de la Qualité, l'Union Patronale du Var, TVT Innovation,

Réseau entrepreneur PACA, PROGET 83 et les Dirigeants Commerciaux de France du Var.

Un repas réunira le jeudi 8 juillet nos partenaires Varois. Orélie CAMPELLO, après un bref bilan de son action, passera symboliquement le relais à Maryline CRIGNOLA administratrice CPC et Philippe MORANA, président de la CPC Provence.



Orélie CAMPELLO que nous remercions pour son implication, son dynamisme et les succès qu'elle a obtenus pour la CPC Provence.

Actualités du conseil

Formation professionnelle Vendre mes prestations de conseil

20 et 21 septembre 2010.

Au Carré d'Aix, à Aix en Provence
9 – 12 heures et 13 heures – 17 heures

Cette formation fortement demandée par nos adhérents est destinée aux néo-consultants. Elle est destinée à leur permettre d'améliorer leurs techniques de vente de prestations de conseil. Le stage est animé par le cabinet ACCENDO, spécialisé dans la formation à

la vente de prestations de conseil.

Cette formation est ouverte aux non adhérents. Votre OPCA devrait être en mesure de prendre en charge la totalité (ou tout au moins une grande partie) du coût de cette formation.

Tarif adhérent pour les 2 jours (repas du midi inclus) : **900 € HT**

Tarif non adhérent pour les 2 jours (repas du midi inclus) : **1 200 € HT**

Les places sont limitées, inscrivez-vous rapidement !

Diffusion du catalogue des interventions

Comme promis la diffusion du premier catalogue des interventions de la Chambre s'est faite la première quinzaine de juin auprès de plus de 400 organisations entrepreneuriales, groupements professionnels de notre région.

Un premier contact a été fait par téléphone, pour expliquer notre démarche ainsi que notre offre aux PRIDES, aux Chambres de commerce, aux syndicats professionnels mais aussi aux associations spécialisées dans la technologie, l'agro-alimentaire, la santé, etc.

Ce catalogue va permettre à ses différents organismes de prendre contact avec les membres de la Chambre, pour animer leur réunion. Ces animations que nous

proposons sont gratuites (*limitées à une heure).

Les adhérents seront contactés directement par ces organismes via le catalogue.



Il est possible de **télécharger le catalogue** sur le Site Internet de la Chambre : <http://www.cpcprovence.fr>

CONSULT 2010

Le CONSULT 2010 est sorti !

Chaque année la Chambre édite son guide pratique du conseil, outil très important quant à la promotion de la CPC Provence et de ses adhérents auprès des donneurs d'ordres de la région.

Cette année 5 000 exemplaires ont été imprimés. Ils seront diffusés auprès des chambres de commerce, des organisations entrepreneuriales, des syndicats de zone et des réseaux de chefs d'entreprises.

La charte de déontologie de la Chambre a été intégrée à ce guide pour sensibiliser les donneurs d'ordre à notre démarche de professionnalisation et aux engagements de nos membres.



Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant nos adhérents sur notre site : <http://www.cpcprovence.fr>

CP Café en mer !

Les CP Café sont de formidables moments de convivialité entre nous, consultants de tous âges, de tous horizons et de tous secteurs d'activité. Les expériences s'échangent, les réseaux se tissent, les affaires se créent. Le CP café est ouvert à tous (adhérents ou futurs adhérents).

Le CP Café du 17 Septembre 2010 aura lieu en Mer.

Un programme de rêve :

- **12 heures – 14 heures** : apéritif et buffet sur le quai Marcel Pagnol à Marseille

- **14 heures – 18 heures** : sortie sur 2 voiliers de 12 mètres (voile et baignade en calanque selon le temps)

- **18 heures – 21 heures** : apéritif et buffet sur le quai du port du Frioul à Marseille

- **21 heures – 22 heures** : entrée dans le vieux port (illuminé) à la nuit tombante

Compte tenu du nombre de **places limitées (12)**, ce CP Café est réservé en priorité aux

adhérents. Alors Pensez à vous inscrire rapidement auprès de Muriel CAUDRON.

Tél. : 04 91 57 71 45

Email : secretariat@cpccprovence.fr



Agenda CPC Provence

• **Lundi 5 juillet**
18h30 - **Marseille**
« **Leadership et intelligence collective** »
Lundi de la CPC

• **Lundi 6 septembre**
18h30 - **Marseille**
« **Comment aborder les marchés publics ?** »
Lundi de la CPC

• **Vendredi 17 septembre**
12h à 22h
CP Café en mer

• **Lundi 20 septembre**
18h30 - **Marseille**
Commission d'accueil

• **Mercredi 29 septembre**
18h30 - **Avignon**
Réunion du groupe Vaucluse

• **Judi 30 septembre**
19h - **Toulon**
Le thème sera communiqué ultérieurement sur le site de la Chambre.
Cocktail thématique

Plus d'infos sur le site : <http://www.cpcprovence.fr>

Autres manifestations

La délégation PACA de la Société Française de Coaching organise le :

• **Lundi 11 octobre 2010**
à Aix en Provence
« **Modèles et pratiques du coaching professionnel** »

Plus d'infos sur le programme à l'adresse : www.sfcoach.org/actu/sfcpaca_je1110.pdf

Télécharger le bulletin de participation : www.sfcoach.org/actu/sfcpaca_bull_je1110.pdf

Rappels

Réunions de la CPC Provence

Lundi de la CPC

Tous les **1ers lundis** du mois.

Ils sont réservés aux adhérents et aux prospects de toute la région.

Commission d'accueil

Un **lundi 1 fois par mois**.

Elles sont réservées aux prospects et aux nouveaux adhérents qui ne sont pas passés en commission.

Elles sont animées par Hubert GREFFE, Vice-président de la CPC Provence.

CP Café

Tous les **3èmes vendredis** de chaque mois.

Ils sont animés par Claude LELOUSTRE, Président honoraire de la CPC Provence.

Cocktails thématiques

Un par trimestre.

Ils sont destinés aux adhérents, aux prospects.

Ils sont animés par les adhérents.

Contact : alice@cpccprovence.fr / 09 54 41 57 33

LIAISONS N°15